

**ÉCOLOGIE  
RIVERAINE,  
UN PROJET  
DÉPARTEMENTAL  
EN RÉSEAU**

## L'ÉQUIPE



Notre équipe a choisi de donner à la recherche urbaine engagée une place importante, à partir des disciplines et des métiers de l'urbanisme, la géographie, la sociologie, l'architecture. Les chercheurs et les professionnels impliqués se sont déjà distingués par leur travail dans la Seine Saint Denis et le Grand Paris et certains y sont inscrits au quotidien.

L'ensemble des compétences requises par la «Consultation Internationale sur la Vision du Territoire de la Seine Saint Denis à l'horizon 2024-2030» sont réunies au sein de l'**UMR 3329 Ausser** (<http://www.umrausser.cnrs.fr>), unité mixte de recherche du CNRS. Avec ses 74 chercheurs et ses 61 doctorants en architecture et urbanisme, l'unité rassemble quatre laboratoires de recherche de quatre écoles d'architecture parisiennes ainsi qu'un Lab R&D et une chaire partenariale MAGE orientée vers le devenir des métropoles soumises à des grands événements. A travers ces deux dispositifs transversaux, l'UMR vise à renforcer ses interactions avec l'environnement non académique et avoir un impact important sur l'économie, la société, la culture. Dans le champ lié à la conception et à la fabrique de la ville, la recherche urbaine est ainsi mise au service des collectivités publiques et territoriales et l'expertise des chercheurs peut aider les pouvoirs publics à orienter les nouvelles politiques territoriales. L'UMR AUSser est en outre spécialisé dans l'Open innovation en urbanisme et participe à la création de plateformes numériques de gestion des processus de gouvernance des projets et de valorisation des résultats des actions sur les territoires.

Afin de répondre au mieux aux attentes de la Consultation internationale, l'UMR AUSser propose d'interagir avec des **associations** engagées dans des démarches sociales, l'une posant la question de la place de la jeunesse dans les projets, l'autre interrogeant la notion de «ville accueillante». Des **experts** en architecture et en urbanisme viennent conforter l'équipe de chercheurs sur des questions plus ponctuelles. Ils ont notamment travaillé sur le Grand Paris avec Plaine Commune, Est-Ensemble, Terre d'Envol, et peuvent apporter une expertise urbaine et architecturale à partir de projets concrets. Une **graphiste** accompagne l'équipe afin de mettre en avant la transmission/vulgarisation scientifique et promotion des propositions.

Nous proposons donc une **équipe inédite** dans le champ de l'expertise urbaine et territoriale en mettant en avant la recherche universitaire et la R&D menée dans le cadre de la démarche publique. Ce retournement de situation entre expertise, recherche et action sociale permet de renouveler les modes de faire et de mobiliser de larges connaissances. Cette équipe complète, soudée et déterminée à affirmer les **liens entre innovations et sobriété en milieu urbain** est capable de mettre à la disposition du département de la Seine-Saint-Denis des compétences hautement spécialisées et des méthodologies de travail expérimentées.



**Mandataire unique: Unité Mixte de Recherche «Architecture, Urbanisme, Société: savoirs enseignement, recherche» (UMR AUSser, MC/CNRS 3329), Lab R&D: «Explorations théoriques, expertise, innovation», et chaire «Métropoles et Architecture des Grands Évènements - Paris 2024» (chaire MAGE 2024).**

Porteurs du projet: Béatrice Mariolle, Cyrille Hanappe et Cristiana Mazzoni chercheurs en urbanisme. Avec Julien Bastoen, historien, Valérie Foucher-Dufoix, sociologue. Une vingtaine de jeunes doctorants de l'UMR et d'étudiants de Master seront impliqués dans le projet.

La recherche architecturale, urbaine et paysagère menée dans le cadre de l'UMR AUSser porte sur les territoires contemporains, étudiés à travers leurs **processus de conception, de production et de réception par nos sociétés**. Elle s'intéresse à l'espace matériel de la ville - considéré comme univers d'objets, d'agencements et de dispositifs construits ou aménagés - et aux projets qui participent à **co-produire cet espace urbain**. L'attention est portée sur la diversité des dispositifs spatiaux qui composent les villes et des projets qui déterminent leurs transformations; diversité qui est appréhendée au regard de la **trajectoire historique** des villes; des **déterminations**

**culturelles** qui entrent en jeu dans les façons de concevoir et de produire les lieux; des propositions spatiales différenciées et des **modernités alternatives élaborées ou expérimentées** dans ces villes. L'accent est mis sur la diversité et la pluralité, dans l'espace et dans le temps, des projets et des objets produits, lesquels sont appréhendés dans leur rapport dialogique aux organisations de société, à leurs conceptions, à leurs représentations, à leurs idéalités et à leurs pratiques de l'espace.

Les chercheurs de l'UMR AUSser ont joué un rôle de premier plan dans **la consultation internationale "Le grand pari(s) de l'agglomération parisienne"**(2008-2009) faisant partie de 3 équipes interdisciplinaires sur les 10 retenues. Ils ont pris part aux débats de l'**Agence Internationale du Grand Paris (AIGP)** en produisant des analyses critiques originales et innovantes des territoires. Ils travaillent depuis des décennies sur l'analyse historique et sur les enjeux politiques, sociaux et économiques de la région métropolitaine francilienne. Des recherches ciblées sur le territoire du département de la Seine-Saint-Denis ont fait l'objet de commandes ministérielles et ont permis de travailler en contact très étroit avec les acteurs locaux.

Le **Lab R&D** de l'unité de recherche propose une structure qui fait le lien entre recherche fondamentale et action prospective menée de concert avec les politiques et les élus locaux. Le rapprochement du monde de la recherche institutionnelle avec les collectivités est de fait le fer de lance du nouveau projet scientifique de l'UMR (2020-2024). Ses recherches se démarquent par ailleurs de la R&D d'entreprise dans la mesure où **la connaissance recherchée s'inscrit dans la poursuite d'un bénéfice collectif** qui, s'il n'interdit pas la valorisation économique des résultats produits, n'en fait ni une condition préalable ni un objectif ultime.

Enfin, la **chaire MAGE 2024** permettra, quant à elle, de faire le lien avec la pédagogie, notamment à travers des **Workshops** et des **FabLab** organisés avec les étudiants de Master et les doctorants. Elle permettra aussi de faire le lien avec des **experts français et internationaux** de grande renommée.



**Béatrice Mariolle**: Professeur à l'ENSA Lille, Béatrice Mariolle dispose de nombreuses références en urbanisme aux différentes

échelles d'intervention, du grand territoire à la ZAC et à l'îlot, en même temps que des références en architecture et en aménagement des espaces publics. Ses compétences déployées à plusieurs échelles lui permettent de bien maîtriser l'ensemble des domaines qui concourent à la réalisation d'espaces urbains à la fois accessibles, agréables à vivre et durables, notamment au plan des mobilités alternatives au «tout-automobile». À l'échelle de la métropole du Grand Paris, elle a contribué à l'élaboration du Contrat de développement territorial du territoire Roissy-Terres de France, et a été membre du Conseil scientifique de l'AIGP (Atelier international du Grand Paris) de 2012 à 2016.



**Cyrille Hanappe**: architecte et ingénieur, docteur en architecture, enseignant chercheur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Belleville et directeur pédagogique du DSA Risques Majeurs de cette même école. Il a également suivi le DPEA de l'ENSA Paris La Villette, son mémoire portant sur la question de l'appropriation des friches culturelles. Avec Olivier Leclercq, architecte, élu à l'Ordre des Architectes d'Ile de France et vice-président la Maison de l'Architecture, il a porté son action sur l'architecture, l'ingénierie et la recherche. Il a conçu et construit plusieurs dizaines de bâtiments, développant une spécialité sur les questions sociales et celles liées à l'éducation, ainsi que l'hébergement. Finaliste au Prix Européen Mies Van der Rohe de l'Architecture Contemporaine en 2013, son travail est reconnu pour son approche sensible liée aux usages et aux pratiques des usagers des lieux.



**Cristiana Mazzoni**: Directrice de l'UMR AUSser depuis septembre 2018, Cristiana Mazzoni est architecte et urbaniste. Membre du Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg depuis 2016, elle a fondé en 2015 la Chaire partenariale *Mobilités métropolitaines innovantes* (ENSAS/SYSTR/CAUP-Tongji) et a été la responsable scientifique du double Master Franco-Chinois en architecture et urbanisme (ENSAS-CAUP/Tongji), ainsi que du Master en urbanisme ASPU (ENSAS et INSA de Strasbourg). Elle a été professeur invité et a donné des conférences à Shanghai, Canton, Delhi, Philadelphie, Hambourg, Venise, Gênes et Rome. A l'ENSA Paris-Belleville elle est responsable scientifique de la nouvelle Chaire partenariale «Métropoles et Architecture

des Grands Évènements - Paris 2024» (ENSAPB-CAUP/Tongji-CNRS). Elle dirige et a dirigé de nombreuses recherches ministérielles sur le projet des territoires métropolitains. Pour le compte de la Commission européenne, elle a déposé en 2019 une recherche sur les innovations dans le domaine des écosystèmes métropolitains (Liveable City-LivCity, H2020, «Smart and green cities», en voie de reformulation). Elle a édité trois ouvrages sur *Strasbourg métropole*, dont le dernier est consacré à la ville-énergie (La Commune, 2017). Chez la même maison d'édition, elle a publié *Shanghai, Kaleidoscopic city* et prépare la traduction anglaise de l'ouvrage *Paris, métropoles en miroir. L'Île de France comme région métropolitaine*. Elle a fondé en 2008 avec Y. Tsiomis l'*Atelier CMYT Architecture urbaine*. Dans ce cadre, elle a participé et remporté de concours d'urbanisme (Reggio Calabre, Messina, Kosice, Athènes, Strasbourg, Fano, Bressanone). Elle a exposé ses travaux d'enseignement, recherche et professionnels à la Biennale de Venise 2018, programme "Space Time, Existence" de Palazzo Bembo (06/2018 - 11/2018).



## LES EXPERTS EXTÉRIEURS



**Antoine Brès, urbaniste:** Professeur des universités, HDR et doctorat en Urbanisme et Aménagement, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, Antoine Brès est chercheur au sein de l'UMR Géographie-Cités (8504). Il est intervenu depuis ces dernières années dans le cadre de différents projets articulant urbanisme et architecture et paysage:

- Nantes-Métropole (44): contribution au PLU Métropolitain, et notamment l'élaboration des OAP Trames verte et bleue et de mobilités
- Plaine Commune (93): Étude d'insertion d'un Tram-BHNS entre Saint Denis Université et Stains (avec Transamo)
- CA Terres de France (93): Étude sur le projet de ligne 15 en T Zen entre Aulnay et Tremblay (avec Transamo)
- EPA Sénart (77): Étude pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une Charte aménagement-transport du T Zen 2 entre Sénart et Melun (avec MVA Consultancy)
- CA Terres de France et de la CC de Roissy-Porte de France (93, 95): Étude préalable d'aménagement en contribution au Contrat de Développement Territorial du Cœur Économique Roissy-Terres de France (avec ETC)

- Communauté urbaine du Grand Toulouse (31): Étude des potentiels d'urbanisation du territoire Nord du Grand Toulouse dans le cadre du projet de mise à 4 voies du faisceau ferré entre Saint-Jory et Toulouse Matabiau
  - AFTRP (93): Étude de restructuration du quartier et de redéploiement du pôle gare RER du Parc des Expositions à Villepinte
  - DREAL Picardie: Étude pour un aménagement et un urbanisme orientés vers le rail en Picardie
  - DREIF-DRIEA: Étude sur le potentiel de densification autour des pôles et axes de transport en commun franciliens.
- À une échelle plus restreinte, il est, depuis plus de 15 ans, urbaniste en chef de la ZAC Montjoie à la Plaine Saint Denis, dont il a conçu une partie des espaces publics avec une démarche HQE aménagement et une prise en compte innovante de la gestion autonome des eaux pluviales (voies structurantes, cheminements piétonniers et square).



**Michel Lussault:** Géographe, Michel Lussault est professeur à l'université de Lyon (École Normale Supérieure de Lyon), membre du laboratoire de recherche Environnement, villes, sociétés (UMR 5600 CNRS/Université de Lyon) et du Labex IMU (Laboratoire d'excellence Intelligence des mondes urbains) de l'Université de Lyon. Dans son travail, il analyse les modalités de l'habitation humaine des espaces terrestres, à toutes les échelles et en se fondant sur l'idée que l'urbain mondialisé anthropocène constitue le nouvel habitat de référence pour chacun et pour tous. Afin de pouvoir amplifier de telles recherches qui exigent une véritable interdisciplinarité, il a créé en 2017 l'École urbaine de l'université de Lyon, qu'il dirige désormais (<https://ecoleurbainedelyon.universite-lyon.fr>). L'objectif visé par l'École Urbaine (qui est un institut de convergences reconnu et financé par le secrétariat général aux investissements d'avenir) ne se limite pas au seul champ scientifique et pédagogique, puisqu'il s'agit aussi d'accompagner les mutations sociales, écologiques et économiques que connaissent déjà et connaîtront de plus en plus les sociétés et les territoires à l'échelle planétaire. Expert reconnu du champ des études urbaines et urbanistiques, il est l'auteur depuis 1990 de plus de 110 articles scientifiques et de nombreux ouvrages. Il est également très impliqué dans des activités de mise en débat public des savoirs et de médiation scientifique. Quelques références bibliographiques en rapport avec le champ de la consultation:

- «Une géographie paradoxale», *Atlas du grand Paris*, APUR/Wild Project, Paris, 2013, p. 20-63 (Cartes de Patricia Pelloux).
- Michel Lussault et Olivier Mongin (dir.), *Cultures et créations dans les métropoles-monde*, Hermann, Paris, 2016, 378 pages.
- *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*, Collection la Couleur des idées, Le Seuil, Paris, 2017, 311 pages.
- Michel Lussault, Francine Fort, Michel Jacques, Fabienne Brugères, Guillaume le Blanc (eds.), *Constellation.s. Inhabiting the World*, Actes Sud, Arles, 2017, 763 pages.
- «Urbanités périphérique : ça c'est Paris!» dans Augustin Rosenthal (dir.), *Paris, capital agricole*, Editions du Pavillon de l'Arsenal, Paris, 2018.
- «Accueillir sans conditions. Une nouvelle éthique de l'espace urbain». Dans Cyrille Hanappe (dir.), *La ville accueillante*, Paris, Editions du PUCA, 2018, p.471-491.



**Alice Brun-Ney Graphiste:** Graphiste indépendante, Alice Brun-Ney assure notamment l'identité visuelle de plusieurs collections de livres chez Gallimard et travaille en collaboration avec le Centre Pompidou pour lequel elle est en charge de la direction artistique de la communication. Elle travaille aussi avec des agences d'architecture pour réfléchir à la question de l'identité visuelle au sein de différents projets. Elle a également un travail de plasticienne et ce domaine d'expérimentation artistique se croise avec sa pratique de création visuelle.



## LES ASSOCIATIONS



**Association TEPOP:** Créé en 2015, l'association TEPOP développe des processus d'action qui lui sont propres. TEPOP co-réalise des projets d'architecture de proximité avec les jeunes des quartiers populaires. L'association TEPOP s'adresse à la jeunesse (15-25 ans) dans les quartiers populaires. Par une approche sociale et participative, l'association donne une voix à un public trop peu souvent entendu sur la scène des transformations territoriales et l'amène à se questionner sur les mutations de leur quartier. L'association a été fondée autour d'un projet commun: LE VOYAGE METROPOLITAIN, commande de l'Atelier International du Grand Paris pour la COP21. Ce projet a consisté en

l'organisation d'ateliers d'architecture dans les quartiers ANRU, avec des jeunes des centres sociaux. Il a réuni des élus, associations de quartiers et jeunes de 15 à 20 ans dans les communes de Nangis, La Courneuve, Créteil, Bagnolet, Bondy, Melun.

Depuis la création de l'association, TEPOP réalise des projets participatifs avec des jeunes des quartiers populaires, à Nantes, à La Courneuve, à Valenciennes... Le projet «Olympiades à énergie populaire», financé par le Mécénat de la Caisse des Dépôts, est un projet parallèle aux JO 2024. Il vise à réunir la jeunesse des quartiers populaires concernés par les sites Olympiques, des jeunes architectes, artistes, paysagistes, (etc.) pour élaborer des projets participatifs et d'éco-construction autour de la thématique du sport informel dans l'espace public, à Aubervilliers, La Courneuve, l'Ile Saint Denis, Stains et Dugny.



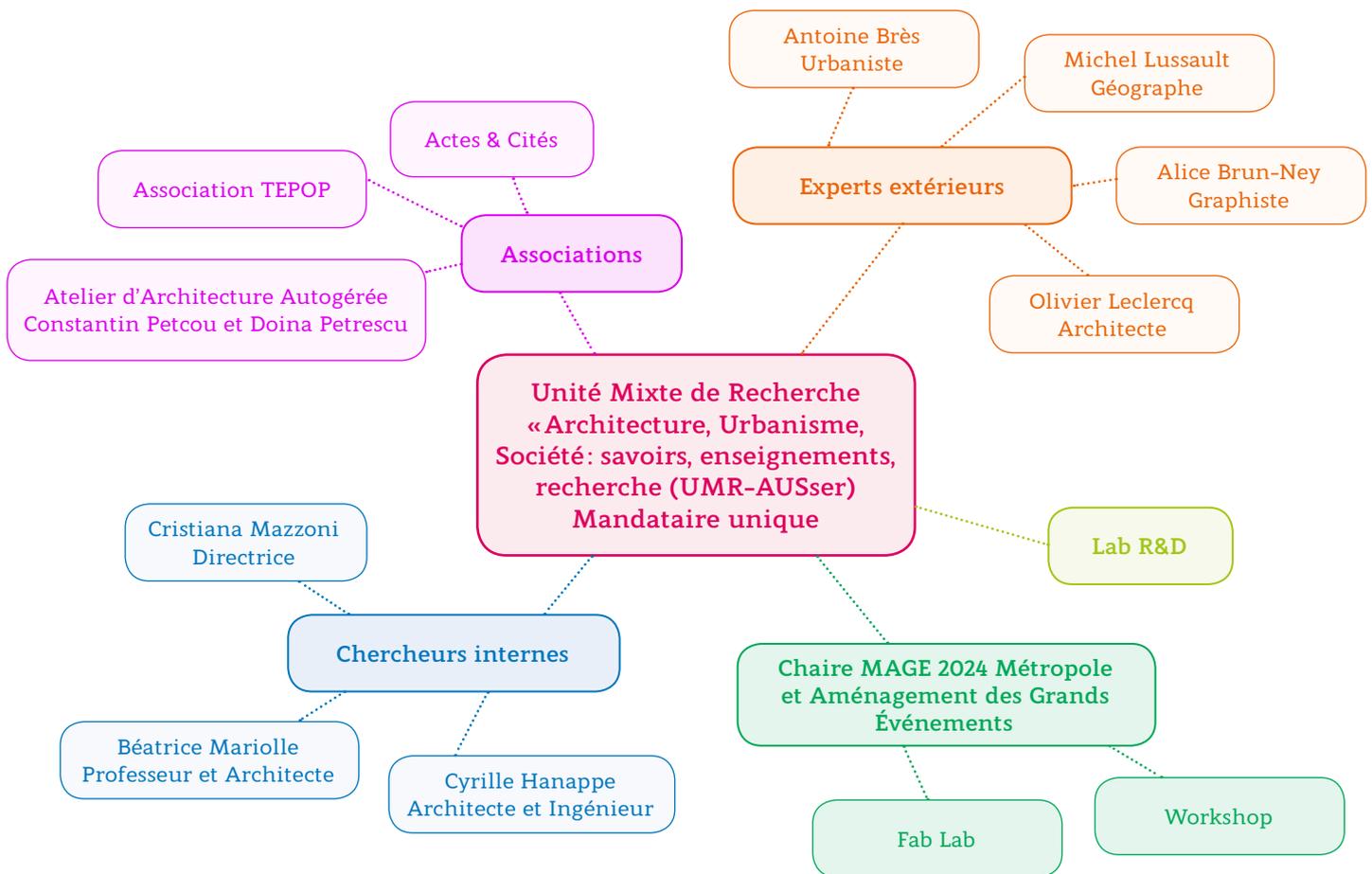
**Association Actes & Cités:** Créée en 2015, l'association Actes & Cités est engagée aussi bien dans la recherche que dans l'action. Elle s'est donné pour premier objet de faire pour la dignité des personnes dans leur cadre de vie en France et dans le Monde. De 2016 à 2018, elle a porté un important projet de recherche multidisciplinaire sur la question de «La Ville Accueillante» et la manière de faire place dans les villes aux derniers arrivants ou aux exclus. Cette recherche a réuni architectes, géographes, urbanistes, anthropologues, humanitaires, sociologues... Elle a débouché sur un ouvrage édité aux éditions du PUCA en septembre 2018. Actes & Cités intervient par ailleurs sur site dans des lieux en grande précarité, par l'analyse et par l'action subséquente, allant jusqu'à la construction de petits bâtiments. Elle est ainsi intervenue ces dernières années en Seine Saint Denis, en Essonne, à Marseille, à Mayotte, dans la jungle de Calais et le camp humanitaire de Grande Synthe. Ces travaux se font le plus souvent en articulation avec le travail pédagogique de Cyrille Hanappe et de ses étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris Belleville.



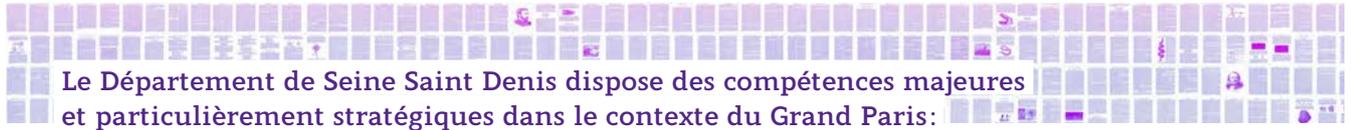
**Atelier d'Architecture Autogérée - AAA - Constantin Petcou et Doina Petrescu:** L'atelier d'architecture autogérée (AAA) est une plateforme collective de recherche et d'action autour des mutations urbaines et des pratiques culturelles, sociales et politiques émergentes de la ville contemporaine. Co-fondé en 2001 par

Constantin Petcou et Doina Petrescu, AAA initie et accompagne des stratégies de transition écologique citoyenne à échelle locale et internationale. AAA agit aux racines des crises globales (crises écologiques, économiques, démocratiques, sociales, etc.) en créant des opportunités pour que le plus grand nombre de citoyens puissent s'inscrire dans la transition écologique par des modes de vie résilients et durables. AAA fonctionne à travers un réseau ouvert à des multiples points de vue: architectes, artistes, étudiants, chercheurs,

retraités, politiques, militants, habitants et tous usagers concernés. Les projets de AAA ont été exposés et présentés notamment à la Biennale d'Architecture de Venise 2012 et 2016, au MoMA de New-York, Biennale de Berlin, Pavillon d'Arсенal Paris, Palais des Nations Unies Genève, etc. Pour son travail, AAA a reçu plusieurs prix nationaux et internationaux dont le Prix International de Bâtiment Résilient Building for Humanity (2018), le Prix Européen d'Innovation Politique en Écologie (2017), Lauréat «100 projets pour le climat» à la COP21 (2015), etc.



# UN ÉTAT DES LIEUX



**Le Département de Seine Saint Denis dispose des compétences majeures et particulièrement stratégiques dans le contexte du Grand Paris : les solidarités et la cohésion territoriale, l'aménagement et les transports, enfin l'éducation, l'action culturelle et sportive.**

Face à l'urgence des défis contemporains (crise climatique et environnementale, dysfonctionnements démocratiques et économiques), les stratégies urbaines à moyen et long terme ont un rôle majeur à jouer, comme un véritable levier pour dynamiser les territoires et offrir aux citoyens un horizon sociétal nouveau et positif, en explorant des pistes de solutions et des pratiques résilientes, accessibles au plus grand nombre, à leur échelle et au niveau du quotidien. Pour ce faire, les démarches mises en oeuvre doivent impliquer tous les acteurs locaux, associatifs, économiques, culturels, sociaux et décisionnels et viser la résilience, l'économie solidaire, la conception de biens communs. Cette démarche de démocratie locale et participative est à la base de la démarche de travail que notre équipe propose.



## DES ENJEUX À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE À COURT, MOYEN ET LONG TERME

La perspective que nous vous proposons d'ouvrir avec vous est celle de la mise à contribution du maillage viaire départementale dans le renforcement des solidarités locales, du développement des nouvelles mobilités, interrogeant les nouveaux modes d'habiter, de consommer et de vivre en Seine-Saint-Denis. Ce réseau permet d'assurer une visibilité des atouts du territoire séquano-dionysien ainsi qu'une lisibilité renforcée de sa singularité. Son rôle dans le développement économique est évident et, plus globalement, sa vocation assumée de mise en oeuvre de la transition socio-écologique. On peut aisément affirmer que les voies départementales demeurent trop souvent des lieux bruyants et pollués, et pourtant intensément fréquentés. Leur rôle, leur image, leur ambiance, leur paysage, sont de première importance pour les riverains et les habitants des quartiers autour qui les empruntent fréquemment. On peut également affirmer que les voies de transit constituent pour les riverains un espace public et de rencontre majeur.

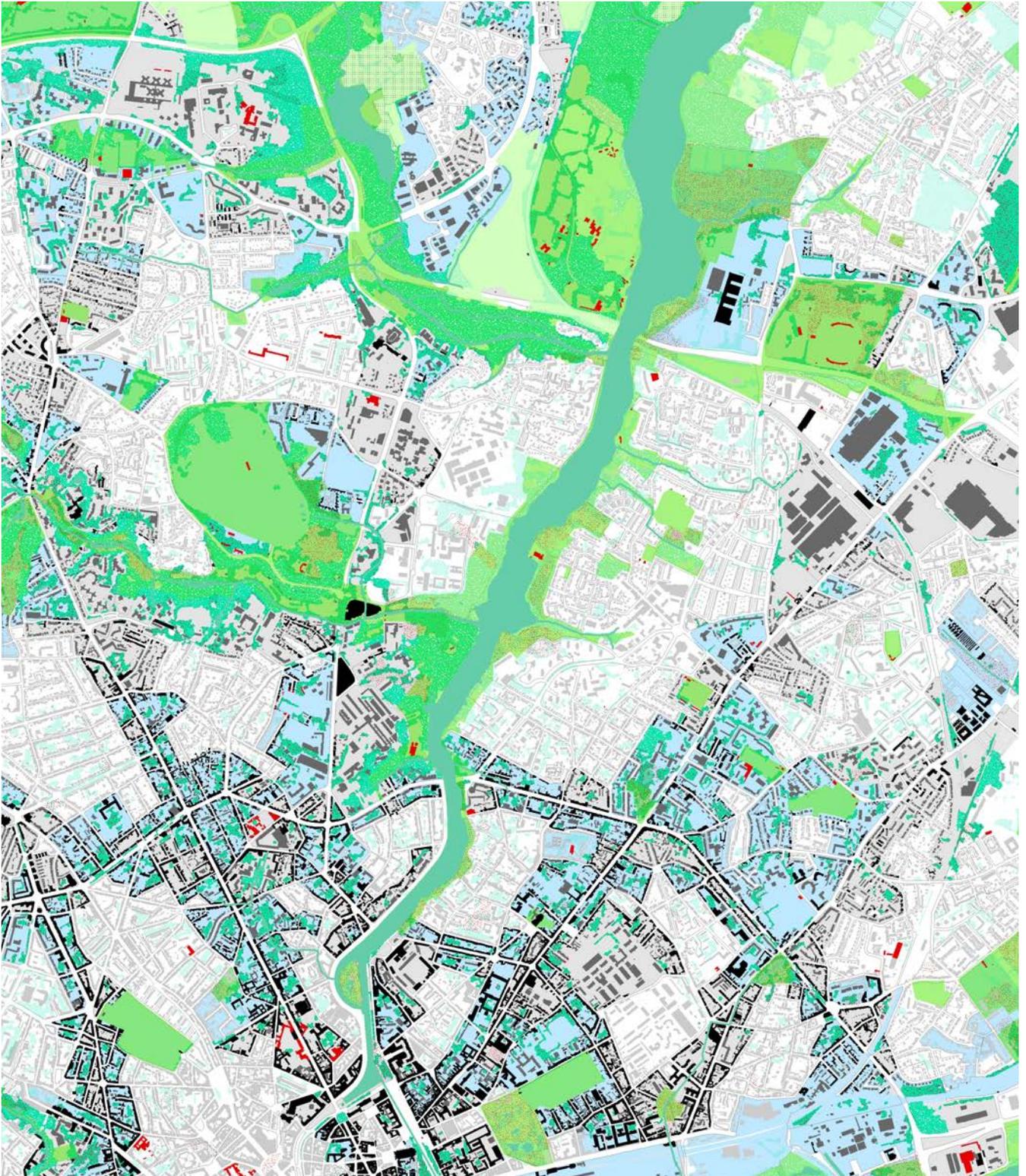
Le maillage des voies départementales dessine un réseau serré réunissant de nombreux hauts-lieux métropolitains et traversant des territoires d'une grande diversité. Il contribue ainsi à effacer les disparités territoriales, par exemple, entre les communes concernées par les JOP 2024 et les autres, celles qui voient leur foncier augmenter et les autres, les quartiers populaires et les autres...

Par ailleurs, l'espace public est aujourd'hui considéré comme étant de première importance pour le développement des pratiques sportives informelles alors que 46 % des pratiques sportives des personnes âgées de 15 ans et plus se déroulent en dehors d'un cadre des fédérations. Les espaces publics sont aujourd'hui des lieux de pratiques privilégiés pour les usagers. Les rues, les places, les parcs, les squares, les quais, les esplanades sont particulièrement accueillants à la des pratiques sportives renouvelées. Des sports à l'origine pratiqués en pleine nature ou en salle s'adaptent désormais au paysage urbain (le fitness en plein air, le basket de rue ou streetball, le citytrail ou urban trail). Contrairement à ce qu'on pourrait croire, et comme le montre l'atlas des équipements sportifs en France de 2017, la Seine-Saint-Denis se trouve particulièrement pénalisée en termes de nombres d'équipements sportifs par habitants avec 15,7 équipements pour 10000 habitants alors que la moyenne française est de 41,1. Dans ce département, particulièrement jeune et devant profiter de la dynamique des JOP, ce lien entre espace public, mobilités douces et sports peut devenir un thème de projet particulièrement fécond que nous proposons d'approfondir sur l'ensemble de la Seine-Saint-Denis. Ce réseau de voies permet donc de mettre en avant des thèmes qui nous sont chers et que nous avons déjà développés :

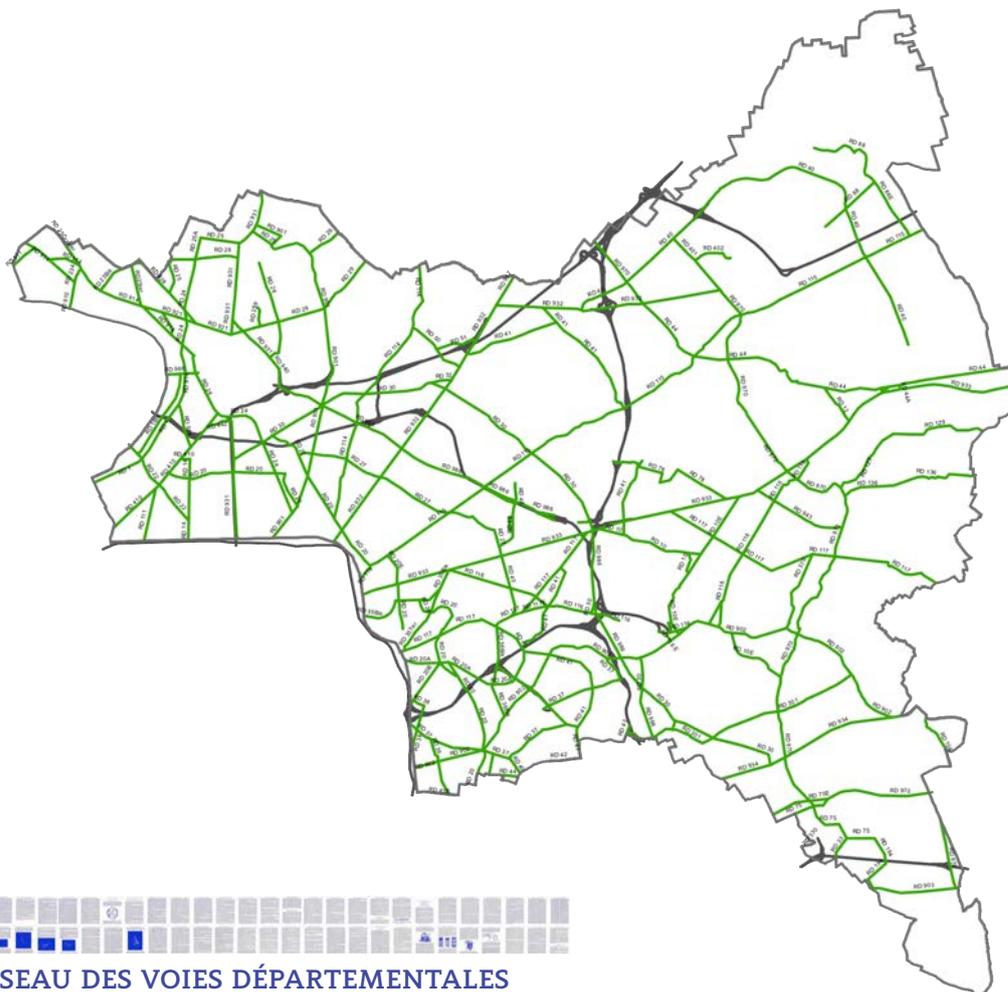
- La place de la jeunesse dans l'espace public et son rôle dans la conception de son territoire,
- Les nouveaux lieux de la chaîne alimentaire avec l'agro-écologie,
- Les démarches de tactiques urbaines et de small acts,

- Le dessin de la ville accueillante,
  - Le développement d'activités économiques innovantes de l'économie sociale et solidaire,
  - Les pratiques de consommation collectives, autour de l'alimentation et de la santé,
  - Les haut-lieux du vivre ensemble,
- ....

Mettant délibérément en avant des démarches participatives revendiquées par tous les membres de l'équipe, la démarche que nous proposons de mener sur le maillage sur ces voies départementales nous permettra de toucher un nombre de personnes particulièrement important et de mettre en oeuvre des méthodes de projet innovantes.



# LA MAILLE, SUPPORT DE PROJET



## LE RÉSEAU DES VOIES DÉPARTEMENTALES COMME LIEU DU PROJET ET DE L'IDENTITÉ SÉQUANO-DYONISIENNE: UNE DÉCLINAISON STRATÉGIQUE DU PATRIMOINE VIAIRE DÉPARTEMENTAL

Le premier travail de notre équipe consistera à analyser les interactions entre les multiples et divers lieux et fonctions qui font la singularité et la richesse de la Seine Saint Denis et les voies qui participent au réseau départemental; de manière à caractériser autant que faire se peut chacune d'elles: voie plus ou moins résidentielle et/ou paysagère (par exemple RD en corniche entre Montreuil et Rosny-sous-Bois), voie «active» (anciennes RN 1, 2 et 3), voie agricole (en rive est du Triangle de Gonesse ou traversant Tremblay-en-France), voie longeant le canal ou la Seine, voie (ou le plus souvent croisement de voies) donnant accès à un hub métropolitain (6 routes, Pleyel, Paris-Nord 2, Quatre chemins, quatre routes...), grandes voies est-ouest, comme la rue du Landy, qui assurent des continuités en rocade, etc.





## UN MAILLAGE AU SERVICE DES SOLIDARITÉS ET DE LA REPRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Le maillage des voies départementales assure ainsi les inter-relations à plusieurs échelles territoriales: entre communes, au sein des EPT et entre eux, et, au sein de la Métropole, entre l'hypercentre historique parisien et les couronnes franciliennes, et entre celles-ci. Ces voies sont ainsi vecteurs et garants des solidarités locale et métropolitaine pour plus de 1,6 million d'habitants. Leur rôle à l'échelle de la Seine-Saint-Denis, et, au-delà, à celle du Grand Paris, est ainsi déterminant. Le travail que nous proposons de mener dans le cadre de cette consultation s'appuie sur la vocation du réseau des voies départementales à répondre à ces enjeux à différentes échéances - notamment, mais pas seulement, les JO 2024, d'autres urgences étant à résoudre, de nombreux défis à relever- et à moyen et plus long terme, dans la perspective de contribuer à la transition socio-écologique du territoire séquano-dionysien.

Il s'agira en premier lieu de tirer parti du patrimoine urbain et paysager que constituent ces voies pour renforcer les interdépendances locales, aussi bien au plan matériel, des activités et des mobilités, que de la représentation et du récit urbain, en répondant à la question: comment le réseau départemental peut contribuer à mettre davantage en liens les ressources du territoire - humaines (résidents et actifs), productives (industrie, artisanat, agriculture), environnementales (nature et paysage) et de mobilités (TC, modes actifs, cheminements).

Superposé au réseau des cours d'eau (canal, lac, la Seine limitrophe, les nappes, les rivières ...), cette maille devient support de projet, à la fois local et territorial sur le quadrant nord-est grand parisien, apportant visibilité aux mutations (sociales, économiques et des transports).



## LES GRANDES VOIES, LIEU DE MIXITÉ SOCIALE ET GÉNÉRATIONNELLE, ESPACE D'ÉQUITÉ TERRITORIALE

Autour des gares, des arrêts de bus, des places et des squares, des rues transversales, le maillage

des voies départementales offre l'opportunité d'un grand projet sur le sport dans l'espace public, particulièrement tournée vers les jeunes ados, la mixité sociale et des genres, l'inter-générationnel, et le vivre ensemble.



## LE RÉSEAU DES VOIES COMME LIEU DE VISIBILITÉ DES TRANSFORMATIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGÈRES

Des nouveaux programmes peuvent trouver place le long de ces voies en privilégiant les réhabilitations et en développant des modes d'habiter économiques et innovants. Tous les bâtiments existants, en friche, obsolètes, feront l'objet d'une rénovation, et constitueront ainsi un réseau de nouveaux lieux inscrits dans l'histoire du site, comme autant de réponses à l'augmentation du coût du foncier et au développement de formes innovantes d'habiter, de travailler, d'échanger. Après l'investissement et la reconversion des friches industrielles vient le temps de l'appropriation et la transformation des friches commerciales quand ce modèle trouve actuellement ses limites.



## LE RÉSEAU DES VOIES COMME SYSTÈME DE REPRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT

Enfin, et comme élément de synthèse, un travail cartographique sera mené afin de donner à voir une image claire, lisible et attractive de la Seine-Saint-Denis et plus largement au quadrant nord-est grand-parisien. La construction d'un imaginaire métropolitain passe par de nouveaux outils de représentation dans lesquels les habitants se retrouvent. Il peut s'agir d'outils comme un film, des cartes collaboratives, un jeu interactif... Cette représentation doit être partagée et faire l'objet de concertation, comme une plateforme de débat citoyen.

L'énumération des potentialités d'une telle démarche pourrait encore se poursuivre car le réseau des voies recèle des richesses tout à fait exceptionnelles, et partagées, en tant que lieu de passage obligé pour tous.



# MÉTHODE DE TRAVAIL



## PHASE 1: VERS UNE GRANDE CONCERTATION RIVERAINE

Une approche politique de l'écologie ne consiste pas à constater seulement de manière positiviste les dynamiques de développement mais questionne également les processus qui conduisent à des environnements urbains de qualités inégales et à des conséquences sociales négatives. Des personnes comme David Harvey estiment que la transformation de l'espace urbain est un droit commun plutôt qu'individuel parce qu'un pouvoir collectif est nécessaire pour reconfigurer les processus urbains. [v] Harvey parle du droit à la ville comme de la liberté du citoyen d'accéder aux ressources urbaines. [vi] Notre équipe propose de concrétiser ce droit dans ce projet et de rendre possible l'exercice de ce droit par des processus d'appropriation, de transformation, de mise en réseau, d'usage de l'infrastructure de la ville, à travers le réseau des voies départementales.

Les principes de résilience doivent trouver écho dans les conseils municipaux, les agences de réhabilitation, les agences foncières, les écoles, les organisations culturelles. C'est tout un territoire avec l'ensemble de ses institutions qui doit modifier progressivement ses pratiques de chauffage, de transport, d'alimentation, de loisir, de production de services en renforçant les liens qui constituent le vivre ensemble.

L'observation et la description du réseau des voies départementales sera tout d'abord l'occasion de superposer un certain nombre d'informations, spatiales (le réseau d'eau, canaux, les stations de métro, ...), sociales (occupation sociale, indice de jeunesse, équipements), économiques (les lieux de consommation, d'emploi, ...), de mobilités, environnementales et paysagères. Elle sera par la suite, l'objet d'une grande concertation locale.

Cette cartographie nous permettra de définir un certain nombre de types de voies et d'en sélectionner une dizaine pour mener des «tables de participation» et balades urbaines à la rencontre des habitants du territoire. Ce travail réunira des chercheurs, praticiens et étudiants. Un

focus particulier sera fait sur la place des jeunes dans l'espace public, donnant ainsi l'occasion aux jeunes séquano-dionysiens de s'exprimer et de dessiner leur grand Paris. «t», tel est le slogan que nous souhaitons mettre en oeuvre. Il s'agit bien entendu d'un point de départ vers une dimension intergénérationnelle et mixte de l'espace.

Sur chacune des 10 voies repérées en carte, des ateliers seront organisés sur place (local associatif, équipement, école... situé le long de la voie en question). Ces séances de travail et de débat autour de cartes et photos seront l'occasion d'échanger et de travailler sur les formes de représentation du territoire et d'aller à la recherche de lieux importants pour la population.

Cette première phase se conclura par des propositions de lieux de travail sur lesquels mener des études approfondies. Elle s'attachera également à identifier des espaces pouvant faire l'objet de reconquête par rénovation, transformation de bâtiments existants, mise en valeur de paysages, aménagement d'espaces publics, micro-espaces de la vie quotidienne. Le réseau des voies départementales devient ainsi support d'une véritable transition sociale et écologique partagée.



## PHASE 2: VERS UNE ÉCOLOGIE RIVERAINE

En deuxième phase, notre équipe s'attachera à proposer des pistes de renforcement des fonctions de liaisons et d'échanges du réseau des voies départementales, à l'échelle locale en premier lieu, également à l'échelle métropolitaine. Nos propositions combineront plusieurs objectifs.

Il s'agira d'encourager:

- **Les mobilités alternatives** à l'autosolisme en facilitant la circulation des transports en commun (les bus en premier lieu), les déplacements en modes actifs dans l'emprise de ces voies et l'accès aux réseaux ferrés métropolitains (GPE, Métro, RER,) mais également accompagner l'engagement du Département à rendre cyclable l'ensemble des routes départementales à travers le Plan Vélo.
- **Les bus**, qui pourraient être encore développés et

bien insérés dans l'espace public, afin d'apporter un maximum de service et d'efficacité à un moindre coût. Chaque arrêt de bus devient ainsi un potentiel haut lieu de rencontre et d'échange.

- **Les circuits courts** (marché forain en bordure de maraîchage, ...) en valorisant les lieux de production et de vente riverains des voies: maraîchage, artisanat, commerces indépendants, ...

- **L'usage des espaces publics** en sécurisant les traversées et l'accès aux équipements et activités riveraines.

- **La restructuration du bâti** existant abandonné.

- **La lutte contre l'artificialisation des sols.**

- **La gestion des eaux pluviales.**

- **Le renforcement de la présence végétale**

enfin, et de manière transversale et grâce à l'ensemble de ces propositions, faire que soit renforcée la vocation de la Seine Saint Denis d'accueil des populations et des activités dans toute leur richesse et leur diversité.

Il s'agira également de:

- **Valoriser les paysages traversés** en mettant en valeur les points de vue que traversent ou que bordent les voies départementales : fleuve, canaux, parcs, patrimoine,

- Faire en sorte que l'aménagement de l'**emprise des voies** contribue à la **gestion écologique** de leur emprise ( eaux pluviales) en même temps qu'à la fabrication d'ambiance urbaine agréable (suppression des îlots de chaleur)

Enfin, et de manière transversale et grâce à l'ensemble de ces propositions, les propositions de notre équipe auront pour objectif de faire que soit renforcée la vocation de la Seine Saint Denis d'accueil des populations et des activités dans toute leur richesse et leur diversité.



# QUELQUES OUTILS D'IMAGINATION ET DE PRÉCISION DE PROJETS



Notre travail sur le maillage des voies départementales fédérera plusieurs thèmes portés par les membres de notre équipe: les banques culturelles, la ville accueillante, l'agriculture urbaine, une architecture autre et la rurbanité résiliente.



## LES BANQUES CULTURELLES

Les «banques culturelles» d'Afrique de l'Ouest sont des structures liant activités muséales, activités économiques et activités sociales dans un espace comprenant un musée, un centre de micro-crédit et un centre de formation. Initialement créées au Mali pour lutter contre le pillage et le trafic illicite des biens culturels qui sévissent dans certaines régions du pays, les banques culturelles sont devenues de véritables structures de conservation et de promotion du patrimoine culturel, adaptées au contexte africain, et des centres d'aide à la création d'entreprises génératrices de revenus. Un tel modèle pourrait être une source d'inspiration pour répondre aux besoins de notre société face à la précarité rencontrée par les plus démunis, les nouveaux arrivants, et ses conséquences. Pour ces catégories les plus fragiles, il existerait alors une alternative dynamique et constructive entre exclusion et prise en charge qui prendrait sens dans nos sociétés.



## LA VILLE ACCUEILLANTE

Dans un monde de bientôt 10 milliards d'habitants, dont la constitution doit tout aux mobilités et à l'importance des connexions, la notion de l'accueil est une question centrale. Plutôt que d'être abordée sous le mode de l'extraordinaire, comme un incident, elle doit faire l'objet d'une réflexion continue, à la hauteur de son importance.

Cherchant à accueillir l'être humain dans l'espace urbain sans condition ni distinction, on se heurte à certains problèmes élémentaires qui interrogent sur la pertinence des modèles actuels de développement urbain.

Nos espaces urbains sont de moins en moins ouverts et perméables, de plus en plus compartimentés, hachés et marqués par l'intraversabilité. Il n'y a jamais eu autant d'injonctions à la coupure, de seuils, de portes et de frontières internes.

L'espace urbain accueillant, c'est l'espace où règne une égale dignité d'un très grand nombre de formes d'habitation possibles. L'objectif est

de voir ce que le campement, ou les modes d'habitation des périphéries urbaines retrouvés dans les ronds-points nous disent de notre condition de cohabitant et comment on peut en faire une ressource collective. Il faut les considérer comme pouvant être contributifs à la réflexion commune, autrement, l'accueil ne sera qu'une fiction ou se cantonnera à l'urgence. Pour arriver à la ville accueillante, il faut reconnaître, notamment du côté des instances, que les espaces de cohabitation sont «impurs», profondément hybrides, mélangés, baroques, irréguliers. Il faut accepter qu'ils soient également inconfortables, dérangeants, brinquebalants, non efficaces, a-fonctionnels, sous optimal...

Pour composer des mondes accueillants il faudra, considérer que cette composition n'est pas un processus naturel, être capable de comprendre et d'établir de nouveaux processus d'apprentissage, renoncer à une partition entre intérieur et extérieur, reconnaître que tout être humain est engagé dans un processus de cohabitation. Cette tension entre intériorité et extériorité doit être réglée collectivement dans notre réflexion sur l'accueil.



## LES ARCHITECTURES «AUTRES»

Comment reconnaître les qualités des architectures «autres» dans les territoires?

«Il faut laisser de la place au délaissés urbains, mais aussi au délaissés humains.»

On peut identifier les friches comme les espaces du tout possible, les lieux des imaginaires mais elles sont avant tout devenues les lieux d'inhospitalité pour les «délaissés humains».

On pense bien sûr aux bidonvilles qui restent aujourd'hui en place de quinze jours à un mois seulement. Il y a désormais peu de friches, de squats et d'espace pour les populations qui n'ont pas encore trouvé le chemin de l'intégration, et encore moins pour ceux qui l'ont perdu. L'urbanisme temporaire toléré est souvent réservé aux classes créatives et permet souvent d'occuper ces espaces pour éviter les campements illicites, notamment les projets de jardins partagés qui revêtent une dimension écologique. Il s'agirait de dépasser ces outils

de bonne conscience dont l'objectif réel est de gentrifier la ville mais pas pour la rendre réellement accueillante.

Quels seraient les modèles d'urbanisation d'hospitalité qui ne seraient pas régis par des mesures sécuritaires? Il faut chercher à construire une ville sur un modèle démocratique, faire avec ces « oubliés » face au risque de marchandisation des espaces de liberté et d'expérimentation.



## UNE R-URBANITÉ RÉSILIENTE

L'hypothèse d'une croissance verte dans les nouveaux domaines professionnels créés par la protection de l'environnement, se heurte aux difficultés financières des agents économiques susceptibles pour financer ces travaux.

La redistribution des fruits de la croissance à l'ensemble des partenaires sociaux, et leur mobilisation au service de celle-ci par la gratification qu'ils en retirent - la jouissance d'un habitat moderne et d'une automobile notamment - continuent de hanter les consciences nostalgiques des trente glorieuses, mais ne peuvent plus être promises aujourd'hui.

Le projet est ainsi à mettre en place à partir de terrains locaux, avec les habitants, un cadre pour une régénération urbaine résiliente. La régénération urbaine résiliente, terme que nous préférons à transition énergétique dans l'habitat, permet de garder ouvertes et interconnectées avec l'énergie l'ensemble des dimensions de l'écologie, et pour ne pas soumettre l'écologie, et la pratique habitante, à la seule question de l'énergie, face à laquelle leurs possibilités d'actions rencontrent immédiatement les contraintes que font peser sur eux les grands réseaux. Notre stratégie participative est fondée sur la connaissance (à la fois habitante, scientifique, architecturale) des cycles écologiques locaux, qui active des flux matériels (eau, énergie, déchets, nourriture) et des flux immatériels (connaissances, économie sociale, culture locale, autoconstruction, etc) entre les domaines clefs de l'activité habitante: économie solidaire et circulaire, recyclage et réemploi, habitat coopératif, agriculture urbaine, mobilités douces.

Il s'agit pour nous de s'insérer dans le territoire comme un espace de pratique et de discussion du changement social et de la réinvention culturelle, favorisant la préservation des principes démocratiques et des valeurs culturelles, de l'histoire et des traditions locales, pendant que la population s'adapte à des modes de vie plus économiques et écologiques.

Un changement général de culture doit s'opérer, comme un changement dans la manière dont nous faisons des choses pour changer notre futur.

Ces nouvelles pratiques collectives permettent de réinventer des relations de proximité basées sur les solidarités (c'est à dire des manières d'être impliqués et de décider collectivement, de partager les espaces et de regrouper les services, des règles et principes de cohabitation, etc...). Les transformations de mode de vie, d'habitudes et de raisonnements, qu'appellent les transitions écologique et énergétique doivent se produire à l'échelle micro où chaque individu, chaque subjectivité peut construire sa culture de la résilience. La culture résiliente inclut un processus de requalification, de partage de savoir, de construction de réseaux sociaux, d'apprentissage mutuel, d'apprentissage à partir des expériences des autres.

L'innovation est ainsi fondée sur la nécessité de mettre en place de nouveaux agencements sociaux, économiques et techniques et de donner à tous ceux qui sont impliqués les moyens d'agir localement, depuis l'échelle du logement. L'innovation ouvre ainsi des possibilités pour des actions et des activités avec toutes les institutions qui pourraient permettre aux habitants de changer leur futur.

Le projet a donc pour ambition de définir des lieux de négociation permanente, des lieux d'apprentissage par l'action et de reconstruction par le bas des fondamentaux de la démocratie: égalité de représentation, intérêt général et bien commun, liberté et responsabilité, gouvernance collective, etc... Cette reconexion du politique et du social naît d'une manière d'habiter plus démocratique dans laquelle la solidarité entre habitants permet de faire face aux exigences de la transition sans recourir à des agences lointaines et souvent impuissantes à résoudre les cas particuliers.



**MERCI !**

